L'ABEILLE.

...nal de l'Etat et de la Première ... troisième Municipalités.
...mé par J. Rayon.
...VELLE-ORLEANS :
... MATIN, 23 MAI 1836.

... PRESIDENT.
M. VAN BUREN.
POUR VICE PRESIDENT :
RD. M. JOHNSON.

LES CREEKS.—Depuis les dernières nouvelles que nous avons publiées, nous avons appris par la voie de Tallahassee que les indiens de la tribu des Saugahatchee et des Lucheboga avaient pris une attitude hostile et commettaient toute sorte d'actes de barbarie contre les blancs. Nombre de familles étaient entrées à Tallahassee dans la plus grande consternation. Plusieurs individus avaient été égorgés par les Saugahatchee près de la petite rivière de ce nom.

A l'arrivée de ces nouvelles les indiens amis, tels que Hopothlo-Yoholo, Tuckabatchee, Sichee-Colonel et Mad-Blue, de la tribu des Tuckabatches, et plusieurs autres ont de suite expédiés des courriers pour ordonner à tous leurs guerriers de s'armer et de se rendre promptement à Tallahassee.

Dans la matinée du 12, les habitans de Tallassee ont fait partir pour les établissemens au bas de la rivière toutes les femmes et les enfans de l'endroit. La loi martiale fut proclamée. Les volontaires venaient de toutes part, mais en petit nombre. Parmi eux se trouvaient environ 50 à 60 hommes de Wetumpka. Le 14 tous ceux des habitans en état de porter les armes, plus un corps de 200 indiens amis, partirent pour se rendre aux lieux où régnaient les troubles : ils revinrent dans la soirée emmenant avec eux trois prisonniers de ceux qui avaient pris part dans les meurtres commis. On les eût fusillés de suite, si l'on n'eût pensé qu'on pouvait obtenir d'eux d'importantes révélations.

On avait également reçu la nouvelle que les indiens descendaient la rivière des Ufaubs, massacrant, brulant et dévastant tout ce qu'ils rencontraient sur leur passage.

Le 15 la garnison devait faire une seconde sortie avec la ferme détermination de triompher de leurs ennemis. Par la voie de Pensacole d'autres nouvelles ont été reçues confirmant de la manière la plus formelle tout ce que l'on avait rapporté ailleurs du soulèvement des Creeks. Le bateau à vapeur *Marchant* qui était parti de la Mobile pour Apalachicola transportant un grand nombre de passagers est revenu dans la matinée du 20. Il lui avait été impossible d'effectuer son débarquement. La ville de Mariana était menacée par les indiens ;—Colombus courait de grands dangers d'être saccagée. Les deux côtés de la rivière Chattahoochee se trouvaient entièrement dévastés. Nombre de villages avaient été brulé : on citait entr'autres, Columbia, le Jackson, Roanoke, Franklin et Woodville—Les indiens arrivaient par milliers.

Le bateau à vapeur *Georgian* en descendant la rivière avait pris un feu bien nourri de la part des creeks qui se trouvaient campés à Roanoke.—Le Anac Calhoun qui remontait avec son train, fut obligé de revenir au lieu de son départ pour pouvoir sauver toutes les familles qui fuyaient devant les indiens. Parmi les passagers on compte le capitaine Wood, d'Apalachicola, et le docteur McMahon, de la Nouvelle-Orléans.

Le récit de toutes ces scènes de désordre suffira-t-il pour exciter la sympathie de tous les citoyens des Etats Unis et pour procurer aux habitans des Florides, de l'Alabama et de la Georgie de prompts secours ?

ARRIVEE DU GENERAL HOUSTON—CONFIRMATION DE LA DEFAITE ET DE LA PRISE DE SANTA-ANNA.

Le général HOUSTON, commandant en chef de l'armée du Texas est arriver hier, en cette ville, à bord de la goëlette *Flora*, capitaine Appleman, en 7 jours de la baie de Galveston. Nous recevons de lui la confirmation de la nouvelle de la défaite et de la prise de Santa Anne dans l'affaire qui eut lieu le 21 du mois dernier.

Santa Anna est réellement prisonnier des Texiens, il n'y a plus à en douter : Il se trouve en ce moment à Velasco, sous la surveillance d'une garde nombreuse. Nous apprenons par la même source que l'armée du Texas est maintenant sous le commandement de M. Rusk, secrétaire de la guerre, et récemment élu brigadier-général. Depuis la bataille qui a décidé du sort de la colonie le chiffre de l'armée texienne s'est élevé à 1800 hommes.

Rusk a effectué le passage de Rio Brasos : les instructions qu'il a reçues l'obligent à poursuivre les débris de la GRANDE ARMÉE, qui ne se compose plus maintenant que de 2500 hommes, sous les ordres du général Sesma. Celle-ci fuit épouvantée; elle rencontre sur son passage le Rio Colorado par dessus bord—comme l'Elister, après la retraite de Moscou : mais il ne s'est pas trouvé un homme qui voulut mourir de la mort de Poniatowski. C'était à qui voulait se sauver le premier. A la nage, sur des radeaux, tous traversaient le fleuve dans la plus grande confusion, et cependant, il y avait 2500 hommes contre une poignée de libéraux ! Comment aussi compter sur le courage et le patriotisme de ces soldats lepreux, improvisés à coups de bâton à Mexico, Puebla, Oajaca, San Luis Potosi et diverses autres villes livrées à l'absolutisme du général en chef ! En retraite des Mexicains n'a pas été si rapide qu'on pourrait le croire, il y a eu une queue de retardataires : ceux-ci sont tombés au pouvoir des Texiens : deux officiers et cinquante soldats ont fait mettre bas les armes à 250 hommes de la dernière division, qui se sont constitués prisonniers de guerre sans même avoir déchargé leur mousquet. Le colonel Burleison à la tête de 300 cavaliers poursuit le reste de l'armée qui se rendra probablement comme les premiers.

Voilà en peu de mots ce qui se passe au Texas entre les parties ci-devant belligérantes. Ces détails sont d'une source trop authentique pour qu'il y ait encore lieu à réfutation.

Nous apprenons également que Santa Anna a proposé une armistice qui a été refusée. Il a ensuite fait l'offre de reconnaître l'indépendance du Texas, la province devant s'étendre jusqu'à la limite de Rio Grande. Il doit rester comme étage jusqu'à ce que le gouvernement général ait approuvé ce qu'il a fait.

Le Texas peut donc être considéré maintenant comme un Etat indépendant ; car il n'y a aucun risque qu'aucune armée y revienne jamais. Santa Anna a fait tout ce que l'on pouvait faire pour réduire les rebelles. (Voir ses proclamations) et il a complettement échoué dans ses projets.

Houston a reçu du général captif en forme de cadeau une canne à pomme d'or et une selle qui appartenaient à ce dernier. Ces deux objets sont maintenant à la Nouvelle-Orléans.

Il nous est pénible de dire, en terminant, que le général Houston est venu nous visiter pour se faire traiter de la blessure qu'il a reçue à la jambe dans l'affaire du 21. Cette blessure paraît assez sérieuse. Espérons que la faculté de médecine de cette ville fera tous ses efforts pour rétablir promptement l'illustre malade.

AVIS AUX INCREDULES.

Ceux qui se veulent pas encore croire à la défaite de la division de l'armée mexicaine, sous les ordres de Santa Anne et à la prise de ce général, sont invités à aller bien s'embarquer de la Nouvelle-Orléans ou de partout ailleurs pour les Rio Brasos, où il trouveront à Velasco, le général, son état major et tous les débris de son armée, sauf ceux qui ont été tués ou qui ont pu se sauver par la fuite

HAVANE.

Par la goëlette Banner, capitaine Richardson entrée au port dans la nuit du vendredi au samedi, en 4 jours de la Havane, de port à port, nous avons reçu nos lettres de "Lucero" et du "Diario" jusqu'au 14 du courant qui nous fournissent des nouvelles d'Espagne de 14 jours plus récentes que celles que nous avions précédemment obtenues par la voie de l'Angleterre. Les nouvelles sont très favorables à la cause de la reine. Nos lecteurs les trouveront au titre "Espagne". Par le même arrivage nous avons reçu nos liasses de la Gaceta de Matanza, dans laquelle nous trouvons un prix courant du 9 du courant que nous publions immédiatement après celui de la Havane du 14.

Nouvelles d'Espagne de 15 Jours plus Récentes.

On a reçu à la Havane, par des arrivages d'Espagne des dates de Madrid du 1er. avril, de Malaga du 3 courant, des nouvelles très récentes du siège de Bilbao. Tout ce que nous lisons dans les journaux qui viennent de Madrid sont parvenus sous porte à croire que la guerre civile se terminera bientôt en faveur du gouvernement. Dans tous les engagemens qui ont eu lieu depuis le commencement de l'année, les Carlistes ont eu le dessous, dans ce laps de temps leur perte a été de 2500 hommes mis hors de combat. Ce chiffre a été calculé au minimum car si l'on fait attention au résultat des dernières campagnes à Orduna le 8 mars, à Balmaseda le 16 et à Durro le 19, on s'apercevra que plus de 1500 Carlistes y ont succombé. Les avantages obtenus par les Christines seraient considérables et tels qu'ils devront décider du prochain succès de la cause de la Reine. Les différens corps de l'armée du Nord sont parvenus à Balmaseda, à se maintenir dans Guetaria malgré les efforts répétés des Carlistes pour s'emparer de cette place, et à chasser l'ennemi des avenues de San Sébastien. D'un autre côté tous ces points ont été fortifiés, Lequeitio et Bilbao ont reçu des renforts considérables; enfin on a établi la ligne de Zabiri dans la Biscaye qui défend les vallées del Escual, de Balaser, d'Arrasoca, de Valcarlos et autres, ce qui devra décider incessamment du *pronunciamiento* de Bastan.

Les Cortes se sont réunis le 22. Cette 1re. séance ... de cérémonies de ré... L'assemblée législative ayant été ...sté la Reine Régente au nom de son ... Isabel II, donna lecture du discours ... principalement sur les affaires actuelles ...le et sur les moyens à employer pour ... durable à la nation. Après cela, le ... patriarche des Indes administra le ...r la Constitution à chacun des dépu...

...23 a été en grande partie consacrée à la ... bureaux. D'après la manière usitée en Espagne dans la chambre des Procuradores, le président est élu de cette manière : les membres votent pour les candidats de leur choix; au dépouillement du scrutin tous ceux qui ont obtenu la majorité absolue des suffrages sont déclarés candidats. La reine choisit alors sur ce nombre celui qui devra exercer les fonctions de Président : généralement sa Majesté se prononce pour celui qui a obtenu le plus de suffrages. M. Ortix ayant, en conséquence, reçu la plus forte majorité a été déclaré par la Régente Président titulaire de la Chambre des Procuradores. Les secrétaires nommés furent MM. Onis, Huelves, Carrasco et Burriel

Il n'y a eu rien de bien important dans les autres séances des Cortes; jusqu'au 28, on s'occupait encore de la réponse au discours de la couronne.

L'état des forces de l'armée de la Reine dans les trois provinces Basques et dans la Navarre sont comme suit :

Navarre, garnison de Pampelune, 2000 hommes; Lumbier, 500; Villalba 200, Puente la Reyna 1600, Lerin 1000, Ladesa, 200, Caresa 200, Tudela 500, Arquedas 200, Caparoso 300, Tafalla 400, Viana 500, Burguete—Total, 8000.

Il y a eu en outre dans la Navarre trois colonnes mobiles, la première commandée par le brigadier Mendez Vigo, forte de 6000 hommes; la seconde, commandée par le brigadier D. Leon Iviarte—2500 hommes, et la 3e., commandée par le Baron Meer, forte de 2800 hommes : il se trouve de plus un escadron de cavalerie de 400 hommes qui défend les côtes de la Navarre, et une division de deux mille hommes nouvellement armée, pour contenir les rebelles des vallées. Total : 22,700 hommes.

ALAVA.—La garnison de Victoria y compris la garde nationale, est de 2000 hommes; de Pena—Cerrada 1500, de Farino 1500; de la Puebla, 500; de la Guardia 500; 2 colonnes de la légion anglaise, 4500, une division ci-devant commandée par Espartero et maintenant par Taurequi 6000; deux escadrons de cavalerie, l'une espagnole et l'autre anglaise, 500—Total dans l'Alava : 17000 hommes.

GUIPUZCOA.—Garnison de Saint Sebastien 2600 hommes; celle de Guetaria 500; et celle de Puente de Irun 150—Total 3150 hommes.

BISCAYE.—La garnison de Bilbao se compose de 3500 hommes; celle de Portugalete de 1000 et celle de Lequeitio—Total: 5500 hommes.

Blessés et malades—A Pampelune 850; à Victoria 550; à St. Sébastien 100; à Bilbao 200—Total: 1700.

Sur les frontières de la Biscaye et de l'Alava il y a deux colonnes entières, plus 300 hommes de cavalerie. Total 8300 hommes.

Outre les différentes forces dont nous venons de parler on compte encore la colonne du général Cordova qui se compose de 2500 de la garde royale et de 150 chevaux—Total, 2650.

Total général des forces, 22000 hommes.

Nous avons cru devoir donner tous ces détails sur le nombre et la disposition des troupes stationées dans à nos lecteurs la marche de l'armée et les différens engagemens qui bat eu ou qui pourraient avoir lieu entre les Carlistes et les Christinos.

Les journaux de Madrid du 1er. d'avril ne contiennent rien de bien important sur les affaires politiques. On y apprend seulement qu'à cette époque la reine Isabelle, son auguste mère Christine, les infants et autres membres de la famille royale se portaient bien. Ces feuilles mentionnent en outre différentes nominations faites par la reine régente dans la branche du judiciaire. Un décret Royal transmis par le ministère de la Grèce et de la Justice ordonne aux différens gouverneurs du royaume de poursuivre avec activité et de punir suivant toute la rigueur des lois tous ceux qui se seront rendus coupables de conspiration et d'actes séditieux contre la sûreté de l'Etat.

—Les gazettes du 21 publient un autre décret de la reine par le quel le gouvernement s'engage à venir au secours des habitans du royaume de Navare et aux des provinces Basques, et à payer toutes les fournitures qui auront été faites par eux aux troupes de la reine—le gouvernement prenait aussi des mesures énergiques pour améliorer le sort de ces provinces livrées depuis deux ans à toutes les horreurs de la guerre civile.

—Ces mêmes gazettes contiennent un rapport officiel de tous les engagemens qui avaient eu lieu jusqu'alors entre les parties belligérantes.

Le 15, Cordova prit et détruisit les fortifications de Maturana, l'action dura quelques heures.

Le 11 une affaire sérieuse eut lieu dans la province de Cuenca au village de Salcavanete : la mêlée fut des plus chaudes pendant six heures et un quart, après quoi les rebelles s'enfuirent en laissant le champ de bataille aux troupes du gouvernement. Leur perte fut considérable : celle des Christinos ne s'élevait qu'à 14 hommes de tués et 4 blessés.

Le 19, fut un jour de grande victoire pour les armes de la reine. La bataille eut lieu sur le grand chemin qui conduit d'Orduna à Unza à une distance de cette dernière place; Espartero s'y trouvait en personne à la tête de ses deux divisions. L'ennemi avait pris position sur les hauteurs environnantes. Après une vive canonnade qui fut meurtrière pour les Carlistes, Espartero se décida à enlever d'assaut les principaux points occupés par les Carlistes. Le mouvement fut rapide et parfaitement exécuté : trois charges à la baïonnette réussirent à les déloger de toutes leurs positions. La perte totale fut pour les rebelles de 800 hommes entre morts, blessés et prisonniers ; les Christinos n'eurent qu'une cinquantaine de tués et 200 blessés. Le résultat de cette affaire assure aux troupes royales les principaux défiles des montagnes. Les Carlistes étaient commandés par Eguia et leurs forces totales s'élevaient à 18 bataillons et 4 escadrons de cavalerie.

Le 16, une autre affaire eut lieu dans les environs du château de la Piedra, près de Bilbao, dans laquelle les Carlistes furent complettement battus abandonnant aux vainqueurs nombre de prisonniers et presque toutes leurs armes. Le champ de bataille était couvert de morts et de blessés; parmi les premiers on comptait le second des Luqui aide-de-camp de S. Lotorre, et 3 officiers. Les Christinos eurent 2 officiers de tués, leur perte totale en tués fut de 5 hommes et un cheval, et en blessés de 22 hommes et 3 chevaux.

Les dates de Barcelone du 21 mars annoncent que la veille les bandes de factieux commandées par Torres, Osten et autres chefs (cabocillas) furent délogées avec une forte perte, des montagnes de la Guda; le 21, on les poursuivait sur les routes de Pons d'Oliana et de Manresa; on affirmait que les ennemis seraient coupés dans leur retraite et que l'on réussirait à les détruire tous s'ils n'aimaient mieux se constituer prisonniers.

Le 15 il y avait eu un engagement entre ces mêmes Cabecillas ayant sous leurs ordres 500 hommes de cavalerie et 100 chevaux, et la 7me. brigade commandée par le colonel Osorio.

Cette brigade avait été expédiée pour protéger les travaux de fortifications de Bruch et Casas Masanas, lorsque l'ennemi tomba inopinément sur eux, le choc fut des plus vigoureux ; les troupes du gouvernement furent obligées de retraiter sur Bruch où ils furent poursuivis par les ennemis, ces derniers étaient déjà maîtres de la ville, lorsque le commandant général de la brigade voyant la situation critique dans laquelle il se trouvait fit un trait de courage qui enflamma tous les siens et qui décida de la défaite des rebelles, il se saisit d'un fusil s'élança dans les rangs ennemis, et d'un coup de baïonnette il étendit mort à ses pieds un des cabecillas. Ce noble exemple fut à l'instant suivi par tous ses soldats, vingt trois sapeurs nationaux furent les premiers à l'imiter ; tous les autres fondirent baïonnette en avant sur les assaillans, la mêlée devint générale, et dans moins de quinze minutes ces derniers avaient évacué la ville, après avoir eu 400 des leurs hors de combat. La perte des Cristinos fut assez considérable.

Un fort convoi de poudre et autres munitions de guerre est arrivé le 20 à Saragosse, venant de Madrid, sous une escorte de 678 fantassins et 46 chevaux. On attendait dans cette ville de nouveaux bataillons français qui seront ajoutés à la légion d'Alger. On disait aussi que Jauregui devait marcher sur les montagnes de la Navarre, servant de frontières à la France, pour tomber sur la droite des ennemis.

Des lettres de Santander reçues à Madrid le 28, annoncent que le comodore anglais commandant les forces navales de l'Angleterre sur les côtes de la Cantabre a reçu l'ordre de son gouvernement de commencer les hostilités contre les Carlistes. A cet effet la Grande Bretagne a mis à sa disposition le nombre de bâtimens nécessaire pour tenir la flotte sur le pied de guerre. Il paraîtrait même que déjà elle avait fait voile de Santander pour Bilbao à l'effet de se concerter avec Triarte. Il répondait des côtes asturiennes.

D'autres lettres de Calatayud, de Soria, de Portugalete et de Vitoria annoncent que dans tous ces endroits les Carlistes, dans plusieurs affaires successives avaient été battus et mis en déroute complète.

Un supplément du Bulletin officiel de Malaga du 3 avril publie un ordre général daté de Vitoria, le 24 mars, par lequel Cordova annonce l'arrivée de son siège de camp. Dn. Juan Lacarte porteur d'une dépêche de John Hay commandant de la flotte anglaise du Nord par laquelle cet officier fait savoir qu'en vertu des ordres qu'il a reçus de son gouvernement il est prêt à prêter la coopération de ses forces navales pour empêcher que ces places fortes de la côte ne tombent au pouvoir des Carlistes.

Nouvelles plus récentes de 3 jours, de France

Nous avons obtenu le New-York Daily Advertiser du 7 mai, dans lequel nous y voyons l'arrivée dans ce port du navire Columbus, portant des journaux de Liverpool et de Paris plus récents que ceux qui nous sont parvenus directement par l'Arab.

En Angleterre, il y régnait une très grande agitation concernant les affaires de la population. Une grande question y a été agitée et a été emportée dans la Chambre des Communes par une majorité de 69.

On était occupé à Paris d'un duel qui devait avoir lieu entre le maréchal Moncey, gouverneur des Invalides, et le maréchal Maison, ministre de la guerre.

Le ministre du commerce se proposait de réduire de beaucoup les primes et les gratifications sur la pêche de la baleine et de la morue.

Les dernières nouvelles de la Grèce annoncent que les troupes protectrices des trois puissances, ont achevé de nettoyer le territoire; la plus grande tranquillité règne dans ce pays.

Des lettres de Corfou, reçues par la voie de Trieste, représentent comme très peu importans les troubles qui existent sur les frontières de la Grèce et de la Turquie. Le nombre des rebelles armés, prêts à résister a été de 3000 hommes. On assure qu'ils demandent pour se soumettre, la convocation immédiate d'une assemblée des représentans et le licenciement de tous les Allemands au service de la Grèce.

Dans la séance du Conseil de la seconde municipalité du 20 mai, M. Peters présenta la résolution suivante pour accorder un secours immédiat aux malheureux incendiés de la 3me. municipalité :

Attendu qu'un vaste incendie a éclaté, le 18 de ce mois, dans la 3me. municipalité de cette ville et a réduit à la misère un grand nombre de familles déjà malheureuses qui réclament l'assistance immédiate de leurs concitoyens,

Il est en conséquence résolu que la somme de 1000 piastres est allouée pour assister sur le champ celles des victimes de cette calamité qui peuvent avoir immédiatement besoin de secours pécuniaires. Ladite somme sera distribuée sous la direction du maire ou d'un comité qui sera créé dans ladite municipalité pour en surveiller la répartition.

Cette résolution fut adoptée, après suspension du règlement.

UN PAPE AMERICAIN.

Le bruit est généralement répandu dans les villes du Nord que le Cardinal Chéverus, ci-devant évêque de Boston sera probablement appelé à la chaire pontificale à la mort du Pape actuel.

CONSEIL DE LA 1ère. MUNICIPALITE.
Séance du 20 mai 1836.

Le conseil s'est assemblé conformément à l'ajournement

En l'absence du Recorder, M. Pichot a été appelé au fauteuil,

Les membres présens furent : MM. Armas, Bertus, Bouligny, Buisson, Canon, Cougot, Cruzat, Duplessis, Guillot, High, Johns, Laurent, Lessops, Mercier, Pédesclaux, Philips, Pitot, Rosélius, Stringer, Thomas et Wilcox.

Sur motion de M. Canon le conseil a procédé par la voie du scrutin à l'élection d'un président protempore. MM. Pitot et Lessops étant nommés vérificateurs, au dépouillement du scrutin il a paru que, sur dix sept votes, M. Pichot en avait obtenu onze, M. Pédesclaux cinq, et qu'il y avait eu un vote en blanc. En conséquence M. Pichot a été dûment élu. Après lecture et approbation du journal de la séance précédente, sur motion de M. Lessops.

Résolu qu'il soit nommé un comité chargé de vérifier l'élection de M. Stringer, alderman du 1er district.

MM. Canon, Pitot et Mercier ont été nommés de ce comité.

Après un recès de quelques minutes, M. Canon rapporteur du dit comité a présenté un rapport accompagné de la résolution suivante, lesquels ont été adoptés:

Résolu que M. C. R. Stringer a été élu pour siéger comme alderman du 1er district de la 1ère municipalité.

Résolu que le comité spécial chargé de s'enquérir de la validité de son élection soit déchargé

Lecture a été faite d'un message du maire en date de cet jour suggérant au conseil la nécessité de créer un commissaire de plus pour le 1er district et un commissaire de plus pour le 3ème. district.

Sur motion de M. Pédesclaux, le dit message a été référé à un comité spécial.

MM. Pédesclaux, Buisson et Bertus ont été nommés de ce comité.

D'après l'ordre régulier des délibérations, le conseil s'est occupé de la résolution dont la réconsidération a été mise à l'ordre du jour à la dernière séance, relative aux frais du bureau du recorder.

M. Pitot a présenté un substitut à la dite résolution fixant à trois mille cinq cents piastres le salaire du recorder, pouvu qu'il paye a ses frais, le loyer et les autres dépenses de son bureau.

Un amendement de M. Mercier autorisant le recorder a requérir les services d'un ou plusieurs hommes de la garde pour son bureau, ayant été adopté, M. High a présenté un substitut à toute la résolution, accordant $50 par mois au recorder pour payer un commis, qu'il lui soit alloué un bureau et $200 par an pour les fournitures de son bureau.

Le président a décidé que ce substitut n'était pas à l'ordre.

M. High ayant fait un appel au conseil de la décision du fauteuil, l'appel nominal demandé par M. Mercier sur la question du maintient de la dite décision, a produit le résultat suivant: pour l'affirmative, M.M Buisson, Canon, Cruzat, Laurent, Mercier, Pédesclaux, Pitot, Rosélius, Thomas et Wilcox, 10 oui. Pour la négative, MM. Bertus, Boulignv, Cougot, Duplessis, Guillot, High, Johns, Lessops, Philips, Stringer, 10 non.

Le décision du fauteuil ayant été maintenu, l'appel nominal demandé par M. Mercier sur l'adoption finale de la résolution amendée, a produit le résultat suivant : Pour l'affirmative, MM. Bertus, Buisson, Canon, Cougot Cruzat, Duplessis, Johns, Laurent, Lessops, Mercier, Pédesclaux, Philips, Pitot, Rosélius Stringer, Thomas et Wilcox, 17 oui. Pour la négative, MM. Boulignv, Guillot et High 3 non. En conséquence la dite résolution a été adoptée comme suit :

Résolu que le salaire annuel du recorder de la 1ère municipalité est et demeure fixé à trois mille cinq cents piastres, payables par quartier, bien entendu que le dit recorder soit tenu de payer de ses deniers le loyer et autres dépenses de son bureau ; bien entendu aussi que le recorder pourra requérir du capitaine de la garde un ou plusieurs hommes pour le service de son bureau.

Lecture a été faite d'une lettre de M Morière Fazende, candidat à la place de gardien de la poudrière.

Sur motion de M. Canon le conseil a procédé, par la voie du scrutin, à l'élection du gardien de la poudrière.

MM. Lessops et Bringier étant nommés vérificateurs, au dépouillement du scrutin il a paru que sur vingt votes, M. Fazende en avait obtenu seize qu'il y avait eu deux votes en blanc et deux voix perdues.

En conséquence M. Morière Fazende a été proclamé dûment élu gardien de la poudrière.

Lecture a été faite d'une lettre de M. Crébassol, candidat à la place d'imprimeur.

Sur motion la dite lettre a été déposée sur le bureau, sujette à l'appel du Conseil.

Sur motion de Mr. Pedesclaux, le Conseil a procédé par la voix du scrutin, à l'élection d'un imprimeur de la première municipalité.

Messrs. Armas et Pitot étant nommés vérificateurs, au dépouillement du scrutin, il a paru que sur vingt-deux votes, M. Mr. St. Romes en avait obtenu 9, Mr. Bayon 8, et Mr. Crébassol 4 ; ce scrutin n'ayant produit aucun résultat définitif et le Conseil ayant procédé à un second scrutin, au dépouillement, il a paru que sur 22 voix, Mr. Bayon en avait obtenu 11, M. St Rome 6 et M. Crébassol 3.

Ce scrutin n'ayant produit aucun résultat définitif, et le Conseil ayant procédé à un 3ème. scrutin, au dépouillement il a paru que sur 22 votes, M. Bayon en avait obtenu 12 et M. St. Rome 10.

En conséquence, M. Jérôme Bayon a été proclamé dûment élu imprimeur de la première municipalité.

Sur motion de M Lessops le Conseil a procédé à l'élection de l'avocat de la première municipalité.

Messrs. Cougot et Rosélius étant nommés vérificateurs, au dépouillement du scrutin, il a paru que sur 22 votes, M. Pierre Soulé en avait obtenu 15, M. James Sierret 6, et qu'il y avait eu un vote en blanc.

En conséquence, M. Pierre Soulé a été proclamé dûment élu avocat de la 1ère. municipalité.

M. De Armas a présenté une résolution ayant pour objet de prolonger la rue d'Orléans au travers de la place du cirque, et une résolution relative à la disposition à faire des deux fragmens qui resteraient de la dite Place du Cirque.

Sur motion de M. Buisson, les dites résolutions ont été référées à un comité spécial.

Messrs. Buisson, Rosélius et Armas ont été nommés de ce comité.

Sur motion de M. Laurent, le Conseil a siégé à huis-clos.

Les portes ayant été ouvertes, lecture a été faite d'une lettre de M. Allou D'Hémécourt, se plaignant que l'ancien voyer garde dans le mystère les points de départ pour les alignemens des rues, de manière qu'il n'a pu rectifier les erreurs d'un plan de la propriété de Mrs. Le Breton et Dorgenoy.

Sur motion de M. Johns, la dite pétition a été référée à un comité spécial.

Messrs. Johns, High et Armas ont été nommés de ce comité.

Sur motion de M. Rosélius, et après dispensation des règles, résolu : que l'ingénieur civil soit invité à faire un rapport sur les améliorations qu'il convient de faire dans le port de la Nouvelle Orléans, dans les limites de la 1ère municipalité, à l'effet de faciliter le chargement et le déchargement des navires

Sur motion de M. Armas et après dispensation des règles, Résolu :—Que l'ordonnance passée par le Conseil de Ville de la Nouvelle Orléans, dans la séance du 24 février 1836, soit amendée de manière à ce que les mots, " au redressement de la rue Trémé," soient changés en ceux-ci : " au redressement de la rue des Marais."

Sur motion de M. Armas et après dispensation des règles,

Résolu —Que le Maire est et demeure autorisé et requis de faire escompter dans une ou plusieurs banques à la Nouvelle Orléans, des billets tirés par lui et endossés par le trésorier de la ville, au fur et à mesure que les besoins l'exigeront, pour une somme de deux cent mille piastres, payable à quatre, six, huit, dix et douze mois, à l'effet de subvenir aux dépenses nécessaires aux améliorations commencées et projetées dans les limites de la 1ère. municipalité.

Sur motion de M. Armas et après dispensation des règles,

Résolu :—Que le Maire est et demeure autorisé à accepter de la banque des Améliorations le transfert de $50,000 d'actions au pair de la dite banque, au nom de la 1ère. municipalité ; à condition qu'il soit ouvert à la dite municipalité un crédit de cent mille piastres à raison de 6 pour cent par an, sur les billets du Maire, à l'ordre du caissier de la dite institution, payables à un an.

Sur motion, le Conseil s'est ajourné à vendredi prochain, 27 du courant, à 5 heures de l'après-midi.

Pour copie conforme à l'original,
Nlle. Orléans, le 22 Mai 1836.
D. AUGUSTIN, *Secrétaire.*

POTATES FRANCAISES.—300 barriles débarquant du Talma, venant du Hâvre, à vendre par le capitaine vis-à-vis l'hôtel de la monnaie ou à
CARRIERE, DAMAN & Co.
mai 22 rue St-Louis no. 11.

On a besoin de deux Mâtures, de 150 à 200 tonneaux, pour aller à Sisal et de là à New-York. S'adresser à (22 mai) J. PRATS & Fils.

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS, 23 mai 1836.

COTON.

[Ventes de Samedi dernier.]

90 balles Mississipi		15 1/4
73 do	do	17 1/4
67 do	do	18
41 do	do	[illegible]
82 do	do	18 1/2
33 do Louisiane		18 1/2
317		

PRIX-COURANT DE LA HAVANE DU 14 mai.

Importation	
Riz américain par arroba	$1 25 à 1 37 1/4
Morue, le quintal	5 25 à 5 50
Farine de la N. Orléans, le baril	17 25 à 17 50
Farine de Santander	14
Graisse de la Nouvelle Orl., la quint.	18 50 à 19
Porc, (mess), par baril	22 à 26
Beurf (prime et mess) le baril,	13 à 14
Vin de Catalogne, la pipe,	38 à 38 50
Vin français, la barrique,	
Chandelles de suif le quint.	15 50 à 16
Do. blanc de baleine do.	38 à 38 50
Exportation.	
Sucre, mêlé l'arroba,	11 15 r6, à 13 17 r6x.
Do. blanc. l'arroba,	15 1/2 à 16 r6.
Quebrado, do., l'arroba	11 à 12 1/2
Café, première qualité, le quintal	$12 25 à 12 50
Do seconde qualité,	11 25 à 11 75
Do. troisième	10 50 à 10 75
Do. triage,	8 50 à 9 50
Cire blanche, l'arroba,	$9 à 9 12 1/2
Do. do. jaune, l'arroba;	6 50 à $7.
Cigares, selon la qualité, le mil.	6 à 20
Bois de Campêche, le quint.	1 37 1/2 à 1 50
Salsepareille, le quintal,	25 à 27
Do. de Vera-Cruz,	15 à 17
Tabac en feuilles, le manoc,	$ 1 à 1 25
Do. pour tripes, do.	18 3/4 c, à 43 8/4

Traites sur Londres 6 pr. o/o de prime ; sur Paris 7 p. c. o/o d'escompte ; sur l'Espagne 4 à 5 de prime ; sur les Etats-Unis 5 1/2 à 6 d'escompte ; sur la N. Orléans 5 à 6 d'escompte ; piastres à colonnes 6 pr. o/o de pr. piastres mexicaines et doublons, au pair.

PRIX-COURANT DE MATANZAS DU 9 COURT.

Café première qualité, le quintal	$11 50 à 12
2me. do do.	11
Triage do do.	7 à 8
Melasse, le barillot de 5 gallons	81 1/4 à 99
Miel, le gallon,	44 3/4
Sucre mêlé, l'arroba,	11 3/4 et 15 3/4 à 13 et 16 r6.
Do. blanc,	sans demande.
Do. muscovadoe,s	1 75 à 1 87 1/2
Tafia. la pipe	19.

Mairie de la Nouvelle-Orléans.

Conseil de la troisième Municipalité.

Séance du 3 mai 1836.

Résolu qu'il sera nommé annuellement deux commissaires, dont l'un sera chargé de la police du premier et du quatrième district, et l'autre de celle du second et du troisième district, et que les dits commissaires recevront pour compensation de leurs services la somme de neuf cents piastres par an, payable par mois.

Signé, L. U. GAIENNIE,—Recorder

Approuvé le 7 mai 1836.
Signé. D. PRIEUR—Maire.
Pour copie conforme,
THEARD Jr.—Secret.

Séance du 2 mai 1836.

Résolu que le salaire de l'imprimeur de la troisième municipalité est fixé à mille piastres par an. payable par trimestre. Les devoirs du dit imprimeur seront les mêmes que ceux de l'imprimeur de la Corporation de la ville de la Nouvelle Orléans, fixés par l'ordonnance du 14 février 1835.

Signé, L. U. GAIENNIE—Recorder.
Approuvé le 7 mai 1836.
Signé, D. PRIEUR—Maire.
Pour copie conforme,
THEARD Jr., Secret.

Séance du 3 mai 1836.

Résolu qu'il sera nommé annuellement un collecteur des taxes imposées sur les cabarets, colportemens et maisons publiques et que le dit collecteur recevra pour ses peines et soins une commission de cinq pour cent sur la collecte des dites taxes.

Signé, L. U. GAIENNIE, Recorder.
Approuvé le 7 mai 1836.
Signé, D. PRIEUR, Maire.
Pour copie conforme,
THEARD, Jr., Secret.

Séance du 3 mai 1836.

Résolu qu'il sera nommé annuellement un collecteur des taxes imposées sur les charrettes, fiacres et autres voitures, et que le dit collecteur recevra pour ses peines et soins une commission de cinq pour cent sur la collecte des dites taxes.

Signé, L. U. GAINNIE, Recorder.
Approuvé le 7 mai 1836.
Signé, D. PRIEUR, Maire.
Pour copie conforme,
THEARD; Jr, Secret.

Séance du 11 mai 1836.

Résolu qu'une somme d'argent soit appropriée pour l'achèvement des prisons, actuellement en construction, et que la dite somme soit payée sur un mandat du maire, pouvu qu'elle soit en rapport avec la part que chaque municipalité doit payer d'après le tableau des taxes d'Etat sur les propriétés foncières.

Signé, L. U. GAINNIE, Recorder.
Approuvé le 14 mai 1836.
Signé, D. PRIEUR, Maire.
Pour copie conforme,
THEARD Jr., Secret.

Séance du 11 mai 1836.

Résolu qu'il soit nommé un collecteur des taxes de la troisième Municipalité sur les propriétés foncières.

Signé, L. U. GAIENNIE, Recorder.
Approuvé le 14 mai 1836.
Signé, D. PRIEUR, Maire.
Pour copie conforme,
THEARD Jr., Secret.

Séance du 11 mai 1836.

Résolu que le salaire du recorder de la 1ère municipalité est et demeure fixé à trois mille cinq cents piastres, payables par quartier, bien entendu que le dit recorder soit tenu de payer de ses deniers le loyer et autres dépenses de son bureau ; bien entendu aussi que le recorder pourra requérir du capitaine de la garde un ou plusieurs hommes pour le service de son bureau.

Lecture a été faite d'une lettre de M Morière Fazende, candidat à la place de gardien de la poudrière.

Sur motion de M. Canon le conseil a procédé, par la voie du scrutin, à l'élection du gardien de la poudrière.

MM. Lessops et Bringier étant nommés vérificateurs, au dépouillement du scrutin il a paru que sur vingt votes, M. Fazende en avait obtenu seize qu'il y avait eu deux votes en blanc et deux voix perdues.

En conséquence M. Morière Fazende a été proclamé dûment élu gardien de la poudrière.

Lecture a été faite d'une lettre de M. Crébassol, candidat à la place d'imprimeur.

Sur motion la dite lettre a été déposée sur le bureau, sujette à l'appel du Conseil.

Sur motion de Mr. Pedesclaux, le Conseil a procédé par la voix du scrutin, à l'élection d'un imprimeur de la première municipalité.

Messrs. Armas et Pitot étant nommés vérificateurs, au dépouillement du scrutin, il a paru que sur vingt-deux votes, M. Mr. St. Romes en avait obtenu 9, Mr. Bayon 8, et Mr. Crébassol 4 ; ce sc